

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 170**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME SANDRA DALBIN / M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Erilia.  
Opération : acquisition en V.E.F.A. de 49 logements collectifs locatifs sociaux  
dénommés "Ilot Allar" et situés au 2, rue Allar (13015 Marseille).

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## PRESENTATION

La S.A. d'HLM ERILIA sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 2 577 261,15 €.

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 5 727 247,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (acquisition en V.E.F.A.).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM ERILIA auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 72 677 189,28 €.

Cet encours représente 6,80% de l'encours garanti des organismes HLM et 6,27% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL